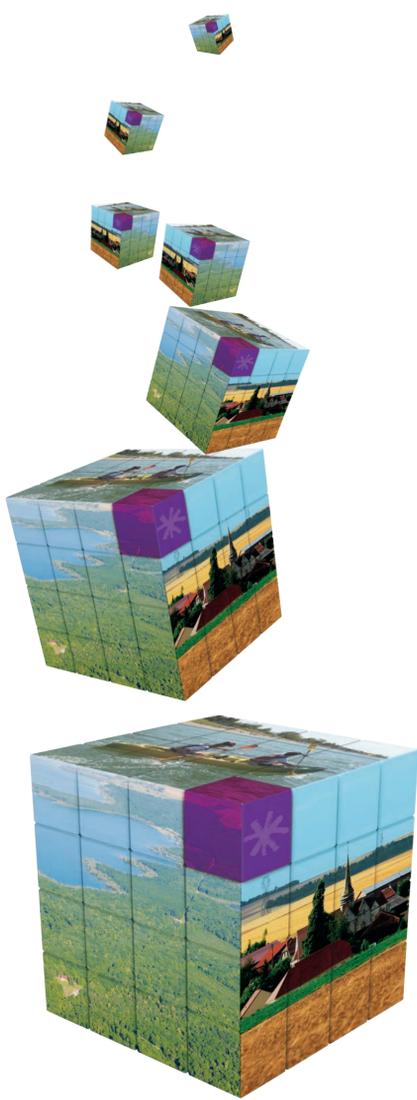


L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ET LES CIRCUITS COURTS

UNE VÉRITABLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Le Parc se positionne comme coordinateur et fédérateur des organismes en lien avec cette thématique afin de traduire les différentes initiatives en stratégie collective. Cette coordination, permet notamment d'accroître la coopération entre partenaires, de lancer de nouvelles actions pour lever les freins identifiés et de mobiliser des financements.

La stratégie partagée en quatre axes pour le développement de l'Agriculture biologique :

- Développer la production et les filières bio.
- Favoriser la transmission et l'installation des fermes bio.
- Favoriser les débouchés locaux.
- Contribuer au développement de la bio sur les zones sensibles pour la qualité de l'eau potable.

Historique du projet

2010 : Nouvelle Charte – objectif 30% de la SAU du Parc en bio en 2022.

2011 : Création d'un comité de pilotage avec les partenaires et réalisation d'un diagnostic territorial.

2012 : élaboration en COPIL d'un programme d'actions multi-acteurs partagé.

2013 : lancement du programme d'action piloté par le Parc et animé par les structures partenaires.

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE PARC DE L'AVESNOIS



En 2014 c'est :



Congrès
des parcs 2014,
Parc de la
Forêt d'Orient :
les Parcs, acteurs
de l'égalité des
territoires